## Braccio, Nadia

De: Danielle Ouellet [Danielle.Ouellet@cstjean.qc.ca]

**Envoyé:** 18 juin 2014 13:39

À: Greffe

**Objet:** À verser au dossier R-3854-2013 phase 2

## Bonjour,

Je désire vous faire part de mon refus quant à l'obligation de payer des frais pour les changements de compteurs. Je trouve que c'est inacceptable.

Hydro-Québec peut, si elle le désire, modifier ses compteurs pour les remplacer par des compteurs neufs ou des compteurs intelligents, mais ne peut en aucun cas obliger les gens à payer pour ceux qui ne désirent pas adhérer aux compteurs intelligents.

Je ne suis pas une scientifique qui peut prouver les effets néfastes des compteurs intelligents. Cependant, je suis assez réveillée pour m'apercevoir que nous sommes entourés d'ondes de toutes sortes et que ces milliers d'ondes ont des répercussions sur notre santé. Ce n'est pas tangible. Ça se ressent tout simplement.

Lorsqu'on a une jambe cassée, ça se voit. Elle est dans le plâtre probablement. Lorsqu'on a des maux de tête, des migraines, des acouphènes ou des maux de cœur, ça ne se voit pas. Ça se ressent. Évidemment, il est difficile de prouver d'où ces maux proviennent. Cellulaires, microondes, ordinateurs, tablettes I-Pad ou autres, grandes tours, satellites et j'en passe.

J'ai un cellulaire (utilisation? même pas 100
minutes par moi) J'ai une tablette
(utilisation? 1 fois par jour à raison de 1 heure
gros maximum) J'ai un ordinateur
ordinaire (pas un portable) (utilisation? à peu près
2 heures par semaine) Je ne suis pas contre le
progrès, loin de là. J'aime les nouvelles
technologies MAIS ATTTTENTION
la modération pas la
saturation !!!!!!

Merci.

Danielle Ouellet
450.348.1315 (maison)
daniouellet@hotmail.com
danielle.ouellet@cstjean.qc.ca

